



COMITÉ ÉCONOMIQUE

Seizième réunion

Siège de l'ICCO, Abidjan, Côte d'Ivoire, ou vidéoconférence, 20-23 avril 2021

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport de la 41^e réunion de la Commission consultative
4. Pour mémoire
 - i. Discussions sur le cacao entre l'Union européenne, la Côte d'Ivoire et le Ghana
 - ii. Note conceptuelle sur la gestion de l'offre
 - iii. Normes nationales et internationales sur l'évaluation de la qualité et de l'arôme du cacao (ISCQF)
 - iv. Renforcement des capacités pour un cacao de qualité supérieure - Favoriser des revenus plus décents pour les petits cacaoculteurs
 - v. Report de la cinquième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC5) et de la deuxième édition du Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR2)
5. Le marché mondial du cacao : situation actuelle et prévisions
6. Mise à jour sur les études commanditées par l'ICCO sur les paiements pour services environnementaux (PSE) et le modèle d'exploitation cacaoyère
7. Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du Secrétariat pour l'année cacaoyère 2020/2021
8. Programme de travail provisoire du Secrétariat pour l'année cacaoyère 2021/2022
9. Questions diverses
10. Relevé des décisions

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La seizième réunion du Comité économique sera ouverte par sa présidente, S.E. Mme Guisell Morales-Echaverry (Nicaragua).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité économique se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. RAPPORT DE LA 41^E RÉUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE

Le Président de la Commission consultative présentera aux membres du Comité économique les recommandations émises par la Commission à sa 41^e réunion.

4. POUR MÉMOIRE

Les points de l'ordre du jour 4(i) – 4(v), qui ont été traités à la 41^e réunion de la Commission consultative, ne seront de nouveau abordés que si les membres souhaitent apporter des observations ou commentaires supplémentaires.

5. LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO : SITUATION ACTUELLE ET PRÉVISIONS

Le Comité recevra une présentation de la situation actuelle et des perspectives du marché mondial du cacao, figurant dans le document EC/16/2.

6. ÉTUDES COMMANDITÉES PAR L'ICCO SUR LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) ET LE MODÈLE D'EXPLOITATION CACAOYÈRE

Le Secrétariat présentera une mise à jour orale sur les études en question.

7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2020/2021

Le Comité recevra un rapport sur la mise en œuvre du programme de travail annuel pour l'année cacaoyère 2020/2021, figurant dans le document EC/16/3.

8. PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE DU SECRÉTARIAT POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2021/2022

Conformément à l'article 17, paragraphe 3 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, une version provisoire du programme de travail pour l'année cacaoyère 2021/2022, figurant dans le document EC/16/4, sera présentée au Comité.

9. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

10. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le Comité adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.